



Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Environnement
 et de la Lutte contre les changements climatiques

Québec, le 22 mai 2020

Monsieur Philippe Bourke
 Président
 Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
 140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
 Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

Le 20 février 2020, je vous informais que l'étude d'impact concernant le projet d'Énergie Saguenay par GNL Québec inc. avait été jugée recevable conformément aux dispositions de l'article 31.3.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Par la même occasion, je vous informais également que je donnais mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une audience publique sur ce projet. Ce mandat devait débuter le 16 mars 2020.

Compte tenu des circonstances entourant la pandémie associée à la COVID-19 et des mesures exceptionnelles s'y rattachant, je vous informais, le 13 mars 2020, du retrait du mandat donné au BAPE de tenir cette audience publique.

En ma qualité de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le sixième alinéa de l'article 31.3.5 de cette Loi, je donne un nouveau mandat au BAPE de tenir une audience publique concernant le projet d'Énergie Saguenay par GNL Québec inc. et de me faire un rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite. Le mandat du BAPE débutera le 14 septembre 2020.

...2

Cabinet de Québec
 Édifice Marie-Guyart
 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
 Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
 141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
 Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, j'invite le BAPE à mettre en œuvre les adaptations qu'il juge nécessaires à ses pratiques pour cette audience publique afin de respecter ces mesures.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



BENOIT CHARETTE